

UNION LÉMANIQUE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE



Communiqué de presse

Lausanne, le 9 décembre 2021

Lancement d'une réflexion transfrontalière lémanique sur la gestion de l'eau en agriculture face aux défis du réchauffement climatique

L'Union lémanique des chambres d'agriculture (ULCA) a organisé cet automne deux temps d'échanges autour de la gestion de l'eau en agriculture, en plaine et en montagne, réunissant élus, agriculteurs et techniciens du bassin lémanique. Les conclusions sont maintenant disponibles et illustrent comment la disponibilité de l'eau et son utilisation sont devenues complexes. Des premières pistes d'action ont été identifiées pour répondre aux défis communs de part et d'autre de la frontière.

Sous la présidence de l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre, Prométerre, l'Union lémanique des Chambres d'agriculture a organisé sur invitation deux journées d'échange sur la gestion de l'eau en agriculture réunissant une soixante de participants. L'occasion de partager des constats sur les défis auxquels est actuellement confrontée l'agriculture - tant en plaine qu'en montagne. Face aux besoins d'adaptation lié au changement climatique, la ressource en eau, indispensable à la culture des végétaux et à l'approvisionnement du bétail, devient une préoccupation majeure pour tous les professionnels du bassin lémanique. Les deux ateliers, dédiés respectivement aux problématiques de plaine à Gland le 23 septembre et de montagne à Leysin le 15 octobre, débouchent sur le même constat : des solutions doivent être identifiées en termes d'usage mais aussi de stockage ou encore d'infrastructures d'irrigation.

Si la quantité de précipitations reste stable sur l'année, leur répartition durant l'année a changé : il y a plus d'eau au printemps et en automne et moins en été. Cette disponibilité réduite à certaines périodes rend plus délicate la gestion des cultures et des fourrages. Des solutions techniques existent mais elles coûtent cher. La disponibilité de l'eau, si elle ne vient pas directement du ciel, est aussi disputée entre différents utilisateurs. L'objectif des agriculteurs est de maintenir le niveau de production existant tout en utilisant cette ressource de manière efficiente. A ce titre, les exploitants participent à des projets qui visent à économiser l'eau, adaptent leurs pratiques culturales et testent des variétés moins gourmandes en eau (ou plus résistantes à la sécheresse). En parallèle, il est néanmoins nécessaire de renouveler des infrastructures existantes voire développer de nouveaux projets d'irrigation. Ces derniers auront plus de chances d'être acceptés s'ils sont conçus en prenant en compte les intérêts des autres utilisateurs. L'agriculture devra donc fournir un important travail de communication et se doter de partenaires hors agriculture.

Car les effets positifs d'une gestion efficiente de l'eau en agriculture sont nombreux pour les professionnels : garantie d'une autonomie fourragère et alimentaire, augmentation de la fertilité des sols et donc du potentiel de séquestration du carbone, maintien de la biodiversité dans les

herbages et donc de la qualité des produits AOP/IGP, etc. Ces avantages sont issus de bonnes pratiques qui pourraient être plus largement répandues : la communication et la sensibilisation des citoyens sur ces pratiques devient un enjeu fort. En ce sens, l'Union lémanique des Chambres d'agriculture a produit des vidéos pour mettre en lumière les problématiques propres à différentes cultures en recueillant le témoignage d'agriculteurs reflétant la diversité des territoires du bassin lémanique : cultures céréalières dans la plaine de l'Ain, cultures maraîchères à Genève, cultures herbagères en Haute-Savoie, arboriculture en Valais.

Les résultats complets des échanges lors des deux séminaires sont disponibles sur demande auprès de l'Union Lémanique des Chambre d'Agriculture. En 2022, la Chambre d'agriculture de l'Ain prendra la présidence de l'Union lémanique des Chambres d'agriculture et pérennisera la réflexion engagée en 2021 sur la gestion de l'eau en agriculture. Une attention particulière sera faite sur le lien entre le coût d'une utilisation raisonnée de l'eau et le prix du produit final acheté par le consommateur.

[Liens vers les vidéos](#)

Contact des membres de l'Union lémanique des Chambres d'agriculture

- Prométerre, Association vaudoise de promotion des métiers de la terre : Geneviève Favre, Conseillère projets, +41 21 614 24 30
- Chambre d'agriculture de l'Ain : Thomas Niogret, Conseiller hydraulique, +33 4 81 51 00 59
- AgriGenève : François Erard, Directeur, +41 79 291 02 41
- Chambre valaisanne d'agriculture : Pierre-Yves Felley, Directeur, +41 27 345 40 10
- Chambre d'agriculture Savoie/Mont-Blanc : Marie-Claude Roupioz, chargée de communication, +33 4 50 88 18 44



CONSEIL DU LÉMAN
AIN HAUTE-SAVOIE
VAUD VALAIS GENEVE

Financé par le Conseil du Léman – Cette instance transfrontalière rassemble depuis 1987 les Cantons de Genève, de Vaud et du Valais ainsi que les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, avec un objectif de concertation à l'échelle de l'espace lémanique.

Les Unions Lémaniques ont été créées dans les années nonante et fédèrent les organisations professionnelles respectives de l'Agriculture, du Commerce et de l'Artisanat et des Métiers, autour du bassin lémanique. Le Conseil du Léman soutient les actions menées dans le cadre de ces réseaux transfrontaliers : échanges d'expérience, études, séminaires.